

Ce cours est issu du master de Droit et sécurité des activités maritimes et océaniques. Il présente l'évolution du droit social des gens de mer, la diversité de ses sources internationales, européennes et nationales.

Les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, convention du travail maritime pour la marine marchande / convention 188 pour la pêche, imposent des normes internationales minimales. La première développe une nouvelle approche de la protection sociale des gens de mer. Sa mise en œuvre est exigeante pour les Etats du pavillon, comme pour les Etats du port. Sa dimension universelle est complétée par l'action syndicale d'ITF et la négociation internationale des accords IBF.

PUBLIC :

Tout acteur professionnel ou individu susceptible de faire usage du droit du travail maritime dans le cadre d'une étude, d'une prise de décision, ou de l'organisation du travail des personnes relevant de la qualification de gens de mer et de marins.

OBJECTIFS :

- Maîtriser l'évolution du droit social des gens de mer
- Comprendre la Convention du travail maritime (MLC) adoptée en février 2006 pour la marine marchande
- Comprendre et appliquer la Convention n° 188 sur la pêche maritime adoptée en 2007
- Appréhender la mise en œuvre des conventions internationales dans un cadre régional et national

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Cette formation se découpe en six séquences, chacune composée d'une vidéo introductive, de lectures à réaliser en ligne et de quiz permettant d'autoévaluer les compétences acquises.

Une part importante de l'enseignement est basée sur le travail d'étude de documentation afin d'autonomiser les stagiaires sur l'utilisation de textes juridiques en situation professionnelle.

THEMATIQUES ABORDEES :

- Etat des lieux du droit social des gens de mer
- Contenu de la convention du travail maritime (MLC) 2006
- Mise en œuvre régionale et nationale de la MLC
- Convention de l'OIT 188 de 2007 sur la pêche maritime
- Droit européen du travail maritime
- Droit du travail maritime: évolution en France et dernières réformes

RYTHME PRECONISE :

5h par semaine pendant 6 semaines

LIEU :

A distance

FORMATEURS:

Patrick CHAUMETTE, professeur des universités, membre du Conseil Supérieur des Gens de Mer et animateur de l'Observatoire des Droits des Marins
François MANDIN, maître de conférences HDR et directeur du Centre de Droit Maritime et Océanique



- Tarif plein : 570 €

- Etudiants et demandeurs d'emploi : 270 €

Inscriptions groupées ou conventionnées : [nous contacter](#)



NOV 2019

Prochaine session



DURÉE

30h

Disponibilité des contenus :
4 mois



PRÉREQUIS

Connaissances basiques en droit international public (organisations internationales, conventions internationales)



VALIDATION

L'assiduité à cette formation et l'accomplissement de l'ensemble des activités proposées donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Inscription via [UN e-SEA / contact.unesea@univ-nantes.f](#)

Ref. FC_1007_fr
MAJ: 01/02/2019